

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

OBJET : Partenariat culturel - Aide au développement culturel des communes - 2ème répartition 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le dispositif d'aide au développement culturel des communes du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône consiste en un soutien financier en fonctionnement apporté aux communes du département. Il est destiné aux activités culturelles gérées directement par les communes.

Cette coopération à l'échelon départemental permet de favoriser des politiques aux enjeux dépassant le seul champ culturel et artistique, et alimentant des ambitions publiques élargies à la solidarité active, à l'attractivité territoriale (aménagement, tourisme, développement économique, créativité culturelle, ...) ou encore au rayonnement culturel et patrimonial du territoire.

Cette aide a pour objectif de valoriser notamment les petites et moyennes communes, dans une logique d'aménagement culturel du territoire et de circulation des publics. Il s'agit d'accompagner ces collectivités dans l'élaboration de leur programmation.

Dans ce cadre, il est ainsi proposé l'attribution de 8 subventions de fonctionnement, dont 4 en relation avec la thématique de la gastronomie, conformément au tableau joint en annexe du présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

